

Initiative Being

Lignes Directrices Pour Le Budget



ScienceforAfricaFoundation

Being —



Lignes Directrices Pour Le Budget

Fournissez un budget prévisionnel pour la proposition (en dollars). Les chiffres fournis doivent refléter les coûts demandés à la Fondation SFA uniquement et ne doivent pas inclure les contributions d'autres sources.

Les candidats doivent préparer un budget d'un montant maximum de 2,4 millions de dollars pour une période de mise en œuvre de trois (3) ans au minimum et de cinq (5) ans au maximum.

Le budget doit être suffisamment clair et détaillé pour justifier les coûts calculés par ligne budgétaire.

Vous trouverez ci-dessous les lignes budgétaires indicatives accompagnées de notes explicatives.

<https://scienceforafrica.foundation/policies/cost-guidelines>

Personnel

Le budget inclura le personnel qui soutient **directement** le programme, le niveau d'effort (ETP) sera indiqué en tant que pourcentage des salaires réels payés et des avantages institutionnels applicables pour les postes inclus dans la demande de budget.

a. Salaires

Le Directeur du programme et les co-candidats peuvent demander un salaire. Le recouvrement du salaire du personnel des institutions des pays à revenu faible ou intermédiaire peut être envisagé. S'il n'existe pas de barème approprié, le salaire demandé doit correspondre à celui de personnes de statut équivalent, employées localement ou dans d'autres organisations du pays.

b. Avantages sociaux.

Les avantages sociaux sont admissibles en tant que coût direct (s'ils ne sont pas inclus en tant que coût indirect) proportionnellement au salaire imputé à la subvention. Ces avantages peuvent inclure l'indemnisation des accidents de travail, l'assurance vie, la pension, l'assurance maladie, la formation et le perfectionnement du personnel. Pour les subventions, ces avantages doivent être conformes à la politique de l'institution en matière de rémunération et d'avantages sociaux et aux barèmes salariaux approuvés.

immobilisations et des équipements, y compris les ordinateurs portables et les logiciels, ainsi que les coûts connexes tels que l'installation nécessaire à la mise en œuvre du projet. Ces éléments doivent être facturés au prix coûtant.

<https://scienceforafrica.foundation/policies/policy-on-assets-and-equipment>

Voyages/Conférences et ateliers

Les frais de voyage comprennent le logement, le transport aérien, les transferts terrestres, les repas pendant le voyage, les visas et les autres dépenses liées au voyage. Les voyages en avion doivent être strictement budgétisés en classe économique, indépendamment des directives/exceptions institutionnelles.

Le budget doit inclure les réunions prévues pour les consortiums, qui peuvent inclure des conférences et des ateliers, des réunions annuelles de consortium et les frais de déplacement pour les réunions de consortium.

Les frais de déplacement ne doivent pas inclure les voyages des membres ou des étudiants sélectionnés. Ces coûts doivent faire partie des coûts de la subvention ; évaluez si ces coûts sont essentiels à la subvention.

<https://scienceforafrica.foundation/policies/participant-travel-and-expense-policy>

Matériaux et consommables

Il s'agit des coûts des articles consommables tels que les fournitures cliniques, la verrerie, les produits chimiques, les réactifs, les bannières, etc. utilisés dans le cadre de l'exécution des travaux prévus par la subvention.

Équipement/immobilisations

Il s'agit des articles dont la durée de vie est supérieure à un an. Cette ligne comprend le coût d'achat des

Coûts de la subvention

Cette ligne budgétaire couvrira les salaires/le traitement, les frais de recherche, les honoraires et tous les autres frais nécessaires aux chercheurs pour mener à bien leur projet. Ces coûts doivent également inclure les frais de déplacement des membres/étudiants sélectionnés pour une formation en dehors de leur poste de travail.

NB : L'intégralité de l'allocation, des honoraires et des frais de recherche doit être demandée pour tous les étudiants et boursiers afin de soutenir pleinement leurs études/recherches.

Paiement des superviseurs : Notre politique habituelle est de ne pas accorder de paiements ou de recouvrement de salaire aux superviseurs.

Services professionnels sous-traités.

Il s'agit des coûts liés à la sous-traitance de services professionnels/consultatifs lorsque les compétences requises ne sont pas disponibles ou ne peuvent pas être fournies par le personnel de l'établissement et que les services sont essentiels à la mise en œuvre du programme. Les honoraires budgétisés pour les services doivent être appropriés aux services et aux qualifications requises.

Communication

Il s'agit des coûts encourus pour répondre aux besoins directs de communication de la subvention, tels que définis par le champ d'application de la demande. Les coûts doivent être directement liés à la subvention et se référer aux conseils en matière de communication offerts par la Fondation SFA.

Le budget de communication doit couvrir les coûts liés à la définition des messages clés du programme et à la production de matériel collatéral (bannières, site web, brochure/fiche d'information, diaporama programmatique), ainsi qu'à la documentation et à la présentation de l'impact (infographies, récits d'impact, engagement médiatique et cartographie d'événements).

Coûts du suivi et de l'évaluation

Il s'agit des coûts encourus pour répondre aux besoins MEAL directs de la subvention, tels qu'ils sont définis dans le champ d'application de la candidature. Les coûts doivent être directement liés à la subvention et se référer aux conseils en matière de MEAL offerts par la Fondation SFA.

Coûts directs de soutien au programme/bureau

Il s'agit des coûts nécessaires pour assurer le bon déroulement de la subvention au sein de l'institution d'accueil. Ces coûts couvrent tous les coûts administratifs directs et indirects liés à la gestion des subventions au sein des établissements d'accueil.

Les coûts directs de soutien administratif comprennent notamment les fournitures de bureau, la papeterie, les factures directes de services publics, la location directe d'espaces et les audits.

Les coûts directs de soutien administratif comprennent également 10 000 dollars pour entreprendre un examen de certification de la conformité aux Bonnes pratiques en matière de subventions financières (GFGP), qui fournira la preuve de la conformité aux Bonnes pratiques en matière

de subventions financières à un niveau spécifié (les institutions principales devront être conformes au niveau or).

Coûts indirects

Les coûts indirects de soutien administratif sont des coûts encourus de manière centralisée au profit d'objectifs communs ou conjoints de l'institution qui bénéficient en fin de compte à tous les programmes. Ils ne sont pas directement liés à un projet ou à une activité en particulier, mais constituent une partie nécessaire des coûts liés à la réalisation du projet ou de l'activité au sein de l'institution.

Ils comprennent des coûts tels que :

- Les coûts des fonctions centrales de soutien (CSF) - il s'agit des coûts des fonctions ou des départements qui fournissent des services à l'ensemble de l'institution, notamment les finances, le service juridique, les ressources humaines, l'informatique et les logiciels, l'administration de bureau, etc.
- Le patrimoine et les locaux - il s'agit des coûts des bâtiments et des services publics liés à l'exploitation des sites physiques de l'institution. Ils comprennent le loyer, les réparations, l'assurance, la sécurité, etc.
- Consommables de bureau - il s'agit des coûts des articles utilisés dans le cadre des activités de bureau. Ils comprennent le matériel d'impression, les fournitures de cuisine, etc.
- Gouvernance - Il s'agit des coûts liés à la supervision. Ils comprennent les frais du conseil d'administration, l'audit institutionnel, etc.
- Stratégie et collecte de fonds - il s'agit des coûts qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et à la mobilisation des ressources. Ils comprennent la stratégie, la marque institutionnelle, etc.

Les candidats doivent budgétiser les coûts indirects à hauteur de **10% maximum des coûts directs**.

Veillez noter que le calcul des coûts indirects doit être étayé par les politiques institutionnelles, sous la forme d'un pourcentage ou d'une ventilation des coûts/activités individuels. La Fondation SFA examinera la politique institutionnelle sur les coûts indirects pour obtenir des indications sur les coûts directs et indirects.

Inflation

Les candidats doivent inclure un facteur d'inflation par an. Le taux d'inflation doit être justifié et prouvé par la Banque centrale ou d'autres sources de données reconnues.

Les candidatures doivent être rédigées en anglais uniquement.

Initiative Being

Lignes Directrices Pour Le Budget



ScienceforAfricaFoundation

Being—

